

DEMANDE DE CONGES ANNUELS

Conformément aux articles 48 et 102 de la Convention Collective Nationale des Particuliers Employeurs et emplois à domicile, et aux dispositions du contrat de travail conclu le / /

Entre Madame et/ou Monsieur (Particulier Employeur)
Et Madame et/ou Monsieur..... assistant(e) maternel(le)
agréé(e), il est convenu ci-après, d'un commun accord entre les deux parties, des dates des congés annuels :

Les dates des congés annuels pour la période du 1er Juin 20..... au 31 mai 20..... sont fixées comme suit :

Semaine n°,du / /inclus au / / inclus, soit... .. jours ouvrables
Semaine n°,du / /inclus au / /inclus, soit..... jours ouvrables
Semaine n°,du / /inclus au / /inclus, soit..... jours ouvrables
Semaine n°,du / /inclus au / /inclus, soit..... jours ouvrables
Semaine n°, du / / inclus au / / Inclus, soit jours ouvrables

Soit un total dejours ouvrables.

Dans le cadre d'un accueil de 52 semaines sur 12 mois:

Le/la salarié(e), est informé(e) que, suivant le nombre de jours de congés payés acquis au 31 mai, une partie de ces jours pourra être sans solde.

Le/la salarié(e) demande à bénéficier dans le cadre de ces congés annuels de.....jours ouvrables de congés payés par anticipation, dans la limite des jours en cours d'acquisition (voir contrat de travail art.12 et 13 page 6).

Dans le cadre d'un accueil de 46 semaines d'accueil ou moins sur 12 mois:

Le/la salarié(e) informe ses employeurs des dates d'absences prévues au contrat de travail (voir contrat de travail art.6 page 4 et art.12 page 6). Les congés payés doivent être pris pendant les semaines d'absence programmées de l'enfant définies au contrat. Les dates seront à préciser en fonction du nombre de jours acquis (simulation de congés payés afin de déterminer le nombre de jours acquis et jours de prises).

Signature du/de la salarié(e) :

Bon pour accord, fait en double exemplaire.

Le / / 202... :

Signature de l'employeur.